

Revue de la presse du 10/02/2015

➤ Année législative : La première moitié bouclée aujourd'hui

La presse d'aujourd'hui se fait l'écho de la clôture de la session parlementaire d'automne, aujourd'hui. De sa part, le journal électronique le 360 fait part de l'adoption définitive hier, lundi 9 février en plénière du projet de loi organique relatif à l'organisation et à la gestion de l'action du gouvernement, rejetant l'amendement sur le cumul des mandats. En outre, les députés ont pu aussi examiner, entre autres, la nouvelle législation sur les attributions de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière.

•Le 360 • Les Inspirations Eco • Aujourd'hui Le Maroc •Al Massae •

➤ PPP, un projet de décret pour décortiquer les procédures

Selon le quotidien, le projet de décret sur les contrats de PPP vient d'être soumis à la consultation publique au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement. Il m'est en exergue les différentes étapes d'approbation d'un contrat PPP ainsi que sa pertinence. L'article indique que la plupart des ministres et responsables publics repensent le système de financement des grands projets structurants, à l'instar de M. Aziz Rabbah, ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique qui a clairement exprimé le besoin pressant de recourir à des PPP pour décupler la capacité financière de l'Etat.

•Les Inspirations Eco•

➤ Le tourisme d'affaires

L'article estime que la ville de Marrakech a réussi, en 2014, à se frayer un chemin dans le gotha de meilleures destinations MICE (Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions). Marrakech a également amélioré son offre aérienne par 33 dessertes additionnelles au départ des marchés européens. L'article indique aussi que l'aéroport Marrakech-Ménara a franchi en 2014, pour la première fois le cap des 4 millions de passagers, en progression de 5,38%.

•Le Matin•

➤ Maroc: La Bourse de Casablanca devrait s'orienter positivement en février

D'après les pronostics des analystes du Crédit du Maroc Capital, le marché boursier casablançais devrait s'orienter positivement durant le mois de février 2015. La place boursière casablançaise devrait anticiper l'amélioration attendue de la masse bénéficiaire des sociétés cotées à l'issue de la publication des résultats annuels 2014, ainsi que les opérations des introductions en bourse de quelques grandes entreprises, telles que Total Maroc et Marsa Maroc.

•Maghreb Emergent• Le Matin•